

Acte d'Engagement



Pouvoir adjudicateur

Communauté de Communes de la Vallée de SAINT-AMARIN
70 Rue Charles de Gaulle
68550 Saint-Amarin
Tél. 03.89.82.60.01
Mail : cc-stamarin@ccvsa.fr

Objet du marché

Travaux de réduction des eaux claires parasites
sur le collecteur intercommunal - Secteurs 1 à 4

Date limite de remise des offres : Lundi 20 décembre à 10h00

Procédure

Procédure adaptée (article L2123-1 du Code de la commande publique)

A - Objet de l'acte d'engagement.

Objet du marché ou de l'accord-cadre :

Travaux de réduction des eaux claires parasites sur le collecteur intercommunal - Secteurs 1 à 4

Cet acte d'engagement correspond :

(Cocher les cases correspondantes.)

1.

à l'ensemble du marché ou de l'accord-cadre *(en cas de non allotissement)* ;

2.

à l'offre de base.

à la variante suivante :

Marché sur procédure adaptée - Passé en application du code de la Commande Publique (article L2123-1).

B - Engagement du titulaire ou du groupement titulaire.

B1 - Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire :

(Cocher les cases correspondantes.)

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché et notamment :

- Le CCAP et des documents qui y sont mentionnés
- Le CCTP et des documents qui y sont mentionnés
- Le CCAG-Travaux

Autres :

et conformément à leurs clauses,

Le signataire

s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

engage la société sur la base de son offre ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées aux prix indiqués ci-dessous :

Les modalités de variation des prix sont fixées conformément au CCAP.

Le montant des travaux tel qu'il résulte du devis estimatif est le suivant :

Tranche ferme :

<i>Montant H.T.</i>	T.V.A. au taux de 20,0 %	<i>TOTAL T.T.C.</i>

Total TTC en toutes lettres :

.....
.....
.....

Tranche optionnelle :

<i>Montant H.T.</i>	T.V.A. au taux de 20,0 %	<i>TOTAL T.T.C.</i>

Total TTC en toutes lettres :

.....
.....
.....

Tranche ferme + tranche optionnelle :

<i>Montant H.T.</i>	T.V.A. au taux de 20,0 %	<i>TOTAL T.T.C.</i>

Total TTC en toutes lettres :

.....
.....
.....
.....

Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix indiqués au bordereau des prix unitaires.

Montant sous-traité

1. Montant sous-traité désigné au marché

J'annexe au présent acte d'engagement un ou des DC4 qui indiquent la nature et le montant des prestations que j'envisage (nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage (nous envisageons) de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

<i>Nature de la prestation</i>	MONTANT DE LA PRESTATION

2. Montant sous-traité envisagé

Le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que j'envisage (nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé en cours de travaux leur acceptation et l'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance les concernant à la personne responsable du marché.

Les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

<i>Nature de la prestation</i>	MONTANT DE LA PRESTATION

B2 – Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations :
(en cas de groupement d'opérateurs économiques.)

Pour l'exécution du marché ou de l'accord-cadre, le groupement d'opérateurs économiques est :
(Cocher la case correspondante.)

conjoint OU solidaire

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

B3 - Compte (s) à créditer :

(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.)

Nom de l'établissement bancaire :

Numéro de compte :

B4 - Avance (article L2191-2 et L2191-3) :

Je renonce au bénéfice de l'avance : NON OUI
(Cocher la case correspondante.)

B5 - Durée d'exécution du marché ou de l'accord-cadre :

La durée d'exécution du marché ou de l'accord cadre est de :

- Tranche ferme : 12 (douze) semaines dont 4 (quatre) semaines de préparation (par dérogation à l'article 28.1 du CCAG-Travaux)

- Tranche optionnelle : 5 (cinq) semaines

à compter de :

(Cocher la case correspondante.)

la date de notification du marché ou de l'accord-cadre ;

la date de notification de l'ordre de service ;

la date de début d'exécution prévue par le marché ou l'accord-cadre lorsqu'elle est postérieure à la date de notification.

Le marché ou l'accord cadre est reconductible : NON OUI
(Cocher la case correspondante.)

C - Signature du marché ou de l'accord-cadre par le titulaire individuel ou, en cas groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement.

C1 – Signature du marché ou de l'accord-cadre par le titulaire individuel :

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

C2 – Signature du marché ou de l'accord-cadre en cas de groupement :

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant (Titre IV : PHASE DE CANDIDATURE - Section 3 : Groupements d'opérateurs économiques du décret n°2018-1075 du 03 décembre 2018) :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :

(Cocher la case correspondante.)

conjoint OU solidaire

Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement :

(Cocher la ou les cases correspondantes.)

- pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)
- pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ou de l'accord-cadre ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)
- ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement :

(Cocher la case correspondante.)

- donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
- donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché ou de l'accord-cadre ;
- donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :
(Donner des précisions sur l'étendue du mandat.)

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

D - Identification et signature de l'acheteur.

Désignation de l'acheteur :

Communauté de Communes de la Vallée de SAINT-AMARIN
70 Rue Charles de Gaulle
68550 Saint-Amarin

Nom, prénom, qualité du signataire du marché ou de l'accord-cadre :

Monsieur Cyrille AST, Président de la Communauté de Communes de la Vallée de SAINT-AMARIN
70 Rue Charles de Gaulle
68550 Saint-Amarin
Mail : cc-stamarin@ccvsa.fr
Tél. : 03.89.82.60.01

Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire :

Comptable public de la Communauté de Communes de la Vallée de SAINT-AMARIN
Service de Gestion Comptable de Guebwiller
10 Rue du Général Gouraud
68500 GUEBWILLER

Imputation budgétaire :

A : , le

Signature
Le représentant de l'acheteur